

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 13 (1921)  
**Heft:** 4

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an  
Pour l'Etranger: Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne  
Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques N° III 1366  
Paraît tous les mois

o Expédition et administration: o  
Imprim. de l'Union, Berne  
o o o Kapellenstrasse, 6 o o o

## SOMMAIRE:

Pages

1. Les syndicats et la crise économique . . . . .	33
2. Une organisation particulière . . . . .	35
3. A la commission fédérale des fabriques . . . . .	36
4. Questions économiques . . . . .	37
5. Economie sociale . . . . .	38

Pages
6. Economie publique . . . . .
7. Politique sociale . . . . .
8. L'Union syndicale internationale et la lutte contre le chômage . . . . .
9. Dans les fédérations syndicales . . . . .
10. Mouvement syndical international . . . . .

## Les syndicats et la crise économique

Pendant ces derniers mois la crise économique a pris des dimensions qui dépassent les mesures auxquelles nous étions habitués jusqu'ici. Le nombre des chômeurs totaux s'approche de 50,000, celui des chômeurs partiels est de près de 100,000. Dans les grandes industries d'exportation, de nombreuses fabriques ont cessé entièrement l'exploitation, d'autres ne travaillent qu'à horaire réduit. La situation serait plus grave encore si l'électrification des chemins de fer n'occupait pas une partie de l'industrie des machines et des professions du bâtiment.

Les arts et métiers sont de même considérablement atteints, il semble que les industries de l'alimentation sont frappées à leur tour par la crise.

L'inquiétude des ouvriers s'accroît avec le nombre des chômeurs et avec les phénomènes si peu réjouissants qui accompagnent l'extension de la crise. C'est ainsi que les mouvements de salaire ont subitement cessé, malgré que dans de nombreux cas le salaire n'est nullement conforme au coût de la vie. Après la dépression occasionnée par la déclaration de la guerre, le développement des syndicats commença justement parce qu'il était possible, sous la pression de l'éveil des masses et en profitant de l'essor des entreprises de guerre, qui avaient besoin de toutes les mains, d'obtenir une augmentation des salaires sans grands sacrifices. Nombreux sont les nouveaux syndiqués qui se sont habitués ainsi à cette politique d'offensive et ne peuvent plus comprendre la situation actuelle. Le Conseiller national Sulzer se mit lui-même en tête de ceux qui préconisaient la baisse des salaires en disant: « La réduction des prix peut seule nous sauver — mais seulement si une baisse des salaires a lieu simultanément. Notre production ne peut être rendue meilleur marché que par une réduction des salaires et une augmentation de la capacité de travail, ce qui nous amène naturellement au problème du temps de travail. » Sulzer affirme qu'il serait possible aujourd'hui encore, d'obtenir des commandes à courts délais de livraison, exécutées par des heures de travail supplémentaires — il est vrai à des prix moindres qui ne pourraient être possibles que par la baisse des salaires. A notre avis la crise économique ne peut pas être combattue par de tels moyens, sans considérer que nous nous y opposons en principe, car la force d'achat de la masse des consommateurs serait affaiblie plus encore par la baisse des salaires, et par la prolongation du temps de travail, le nombre des chômeurs deviendrait plus grand encore.

Si un produit coûte 10 fr. et devient de un franc

meilleur marché ensuite d'une baisse de salaire, cela ne sera d'aucun avantage pour l'ouvrier, car sa force d'achat sera nécessairement affaiblie d'un franc. Une telle réduction de prix ne peut être avantageuse qu'à ceux qui n'ont pas besoin de restreindre leurs dépenses et qui ne sont pas obligés d'accepter des baisses de salaire, soit parce qu'ils ne travaillent pas ou tout au moins ne sont pas des salariés. Il en est de même avec la question du chômage. Si vraiment la production est plus élevée avec un temps de travail plus long, ce que M. Sulzer devrait encore prouver — nous prétendons que les taux du travail aux pièces n'ont pas augmenté dans la proportion des salaires en général — l'effet économique serait le suivant: Le nombre des chômeurs totaux et partiels est actuellement environ du 14 pour cent des ouvriers. 86,000 ouvriers occupés doivent donc encore entretenir 14,000 chômeurs. Si le temps de travail des occupés était prolongé d'une heure par jour, il en résulterait plus d'un demi million d'heures par semaine. Par conséquent 10,000 nouveaux ouvriers perdraient leurs places. Ils ne seraient alors éliminés non seulement comme producteurs, mais aussi en grande partie comme consommateurs, car c'est à peine s'ils peuvent subvenir à leurs plus stricts besoins avec le secours qu'ils obtiennent. Au fonds, cette mesure ne ferait que prolonger et aggraver la crise de la vente dont nous souffrons aujourd'hui.

La théorie qu'il s'agit maintenant, par une prolongation illimitée du temps de travail, de réparer les dommages occasionnés par la folie de la guerre, est repoussée comme telle par les ouvriers, car ce ne sont pas eux qui sont responsables de ce crime, ils sont d'ailleurs d'avis que le moment est enfin venu d'engager à des sacrifices, ceux qui en sont moralement responsables et qui se sont enrichis encore du malheur qui a frappé l'humanité. Nous avons déjà dit que la force d'achat des ouvriers diminue avec la baisse des salaires. Mais le projet de rétablir la capacité de concurrence dans les pays ayant un faible change est de même une entreprise infructueuse, car la différence du change ne peut être compensée que si les ouvriers suisses consentent à se laisser traiter peut-être comme des « nègres ». Si nous considérons ce qui se passe dans le monde, nous constatons aussi que l'on parle de baisses de salaire dans les pays ayant un change très bas et que par ce moyen on veut relever leur capacité de concurrence sur le marché mondial. Ce fait suffit pour démasquer les véritables intentions de ceux qui préconisent la réduction des salaires: On veut faire une pression pour que la classe ouvrière accepte plus facilement la prolongation projetée du temps de travail.